

### BAREME TRANSACTION – CANET EN ROUSSILLON

Barème par tranches non cumulables à compter du 01/03/2024

VENTE	S'applique sur le prix de vente forfait ou en % HT	S'applique sur le prix de vente d'un mandat simple Forfait ou en % TTC	S'applique sur le prix de vente d'un mandat EXCLUSIF forfait ou en % TTC	En fonction du mandat, à la charge de :
Biens d'une valeur de 0€ à 70 000€	Forfait de 5000€ TTC		Vendeur ou acquéreur	
Biens d'une valeur de 70 001€ à 100 000€	6.67%	8%	7%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 100 001€ à 150 000€	6.25%	7.5%	6.5%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 150 001€ à 200 000€	5.84%	7%	6%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 200 001€ à 250 000€	5.42%	6.5%	5.5%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 250 001€ à 300 000€	5%	6%	5%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 300 001€ à 350 000€	4.59%	5.5%	5%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 350 001€ à 400 000€	4.17%	5%	4.5%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 400 001€ à 450 000€	3.75%	4.5%	4%	Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur à partir de 450 001€	3.34%	4%	3.5%	Vendeur ou acquéreur
Honoraires d'avis de valeur	120€ TTC		Demandeur	

### BAREME LOCATION – CANET EN ROUSSILLON

	CHARGE BAILLEUR	CHARGE LOCATAIRE
<b>Honoraires de visites, de constitution du dossier et de rédaction du bail</b>		
Jusqu'à 70 m <sup>2</sup>	8 € TTC / m <sup>2</sup> *	8 € TTC / m <sup>2</sup> *
Au-delà de 70 m <sup>2</sup>	6 € TTC / m <sup>2</sup> *	6 € TTC / m <sup>2</sup> *
<b>Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée et de sortie</b>	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>

### Cession de fonds de commerces, droit au bail et vente de locaux commerciaux \*\*

#### STEPHANE PLAZA CANET EN ROUSSILLON

PRIX DE VENTE	S'applique sur le prix de vente / Forfait ou en % HT	S'applique sur le prix de vente / Forfait ou en % TTC	En fonction du mandat, à la charge de :
Biens d'une valeur de 0 € à 50 000€	Forfait de 5 000€TTC		Vendeur ou acquéreur
Biens d'une valeur de 50 001€ à 125 000 €	Forfait de 10 000€TTC		Vendeur ou acquéreur
Au-delà de 125 001 €	6.67%	8%	Vendeur ou acquéreur

Les honoraires des biens en VIAGER sont calculés sur la base de la valeur vénale

SAS ALIZES IMMOBILIER au capital de 10.000€. Siège social : 4 rue Neptune, 66140 CANET EN ROUSSILLON.

RCS 888 268 760. N° TVA intracommunautaire : FR79 888 268 760 00012.

Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° 6601 2020 000 045 197 délivrée à Perpignan. Assurée en responsabilité civile professionnelle par GALIAN dont le siège est sis 89 rue de la Boétie 75008 PARIS sous le numéro 153540 R.

Pour l'activité de transaction, ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération.

\* Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

\*\* Hors frais d'acte, d'insertion, de publication et d'enregistrement à la charge du preneur.



# BARÈME DE NOS HONORAIRES DE GESTION



Agence partenaire en charge de la location  
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

## Formules

Prestations Ma Gestion Locative	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓
Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire	✓	✓
Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	✓	✓
Délivrance d'une quittance de loyer	✓	✓
Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email	✓	✓
Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice IRL	✓	✓
Païement des charges de copropriété au syndic sur demande	✓	✓
Récupération de la taxe d'ordures ménagères auprès du locataire	✓	✓
Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers	✓	✓
Suivi des travaux, établissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs	✓	✓
Suivi digital de votre parc locatif	✓	✓
Garantie Loyers impayés		✓
Déclaration et suivi des loyers impayés		✓
<b>Païement assuré le 5 de chaque mois (jour ouvré)</b>		✓
Détériorations immobilières jusqu'à 10 000€		✓
Protection juridique		✓

LOYERS > nos taux sont dégressifs	SIMPLICITÉ	GARANTIE TOTALE
Un bailleur peut cumuler ses différents loyers pour bénéficier de la dégressivité	TTC	TTC
Loyers hors charges inférieurs à 1500€	7,08%	10,78%
Loyers hors charges compris entre 1500€ et 2000€	5,88%	9,58%
Loyers hors charges supérieurs à 2000€	4,68%	8,38%

\*GLI = Garantie Loyers Impayés à 2,50 % TTC (sans plafond de loyer, sans franchise, sur toute la durée du sinistre)

O re Stationnement (Box ou parking) à 11,88% TTC



Les honoraires de gestion s'appliquent sur toutes les sommes encaissées pour le compte du mandant.  
Les honoraires de gestion sont 100 % déductibles des revenus fonciers (selon Loi de Finances en vigueur).  
Taux de TVA en vigueur : 20 %, sauf TVA DOM-TOM 8,50%



Barème valable à compter du 01/01/2023

Ma Gestion Locative - 1 Impasse Isaac Newton - CS 70335 - 85109 Les Sables d'Olonne Cedex - Tél. 02 51 32 01 94  
Succursale : 1 rue Alessandro Volta - 2<sup>ème</sup> étage - ZAC de la Fleuriaye - 44481 Carquefou Cedex - Tél. 02 40 52 17 89  
contact@mgestionlocative.fr - Code APE 6831Z - Carte Pro CPI 8501 2018 000 030 507 CCI de Vendée  
N° RCS La Roche-sur-Yon (85) FR 08 499 472 819 - Garantie CEGC Puteaux

[www.mgestionlocative.fr](http://www.mgestionlocative.fr)

